

LE BUGEACOIS

N° 84 2EME TRIMESTRE 2016



LE MOT DE LA REDAC

Dans cette édition, un nom manque parmi les membres du comité de rédaction. Celui de Sylvie.

Sylvie, tu apportais la touche humaine et sociale à ce journal, en plus du côté tourisme qui te tenait à cœur. C'est rare de voir une personne avec autant de force de proposition, et toujours tournée vers les autres.

Nous n'oublierons pas nos réunions de préparation à l'OT où tu nous recevais, dans la convivialité et la bonne humeur.

Toute l'équipe de rédaction te dédie cette édition. Tu vas nous manquer, et encore plus à toute les personnes à qui tu apportais de l'aide.

Merci Sylvie

A toute vapeur sur les 3 ponts



A toutes jambes dans l'étroit gué

Bugeacoises et Bugeacois, amis de notre village, ce journal est le vôtre. N'hésitez pas à nous proposer des articles ou à nous suggérer des rubriques. Si vous êtes motivés, vous pouvez animer une rubrique jeux, mots d'enfants, histoires anciennes (pourquoi pas en patois), nous rapporter des anecdotes, ou parler de votre association. C'est ouvert.

Les projets sont à déposer à la mairie

ou à envoyer à journal@bugeat.fr Merci d'avance.

LE MOT DU MAIRE

Bugeacoises, Bugeacois,

Je veux rendre un hommage particulier à Sylvie BENSADOUN qui nous a quittés prématurément et brutalement. Sylvie qui avait été élue conseillère municipale en 2014 s'était investie dans la vie associative, trésorière de l'association « du bleu dans le gris » qui gère l'épicerie sociale, présidente de l'office de tourisme particulièrement active. Le drapeau de la mairie a été mis en berne la semaine de son décès et une minute de recueillement a été observée. Sylvie, merci de tout ce que tu as fait pour Bugeat : tu continueras à être au milieu de nous à travers ton action et tes réalisations.

En ce début d'été je tiens à féliciter les jeunes de notre commune qui ont obtenu leurs examens. Je leur souhaite de bonnes vacances ainsi qu'à l'ensemble des élèves et à leurs enseignants. Nous sommes particulièrement heureux de conserver les quatre classes de notre école à la prochaine rentrée.

Lors de l'avant dernier conseil municipal, j'ai proposé que puissent être stockés à la mairie divers documents manuscrits, dactylographiés ou photos relatifs à l'histoire et à la vie locale de Bugeat. Cette proposition a reçu l'assentiment unanime des conseillers. Si vous possédez des documents, vous pouvez déposer les originaux que nous pourrions scanner ou conserver en l'état si vous le souhaitez. Nous vous remercions par avance afin de pouvoir réaliser ce lieu de mémoire et d'histoire. Enfin, pour cette période de vacances, je souhaite que Bugeat puisse recevoir de nombreux touristes, remerciant toutes celles et ceux, commerçants, artisans et membres des associations, qui ne négligent ni leur peine ni leur temps pour faire en sorte que l'accueil soit le meilleur possible.

Pierre FOURNET

SOMMAIRE

Page 2	Le mot du maire
Pages 3 à 10	Informations municipales
Pages 10 à 11	Etat civil
Pages 12 à 16	Les brèves
Pages 13 à 14	Tour de France
Pages 15 à 16	L'école
Pages 16 à 17	Histoire et Littérature
Pages 18 à 19	Vie économique, tourisme
Pages 21 à 26	Les associations
Pages 27 à 31	Les Festivités estivales
Page 32	Informations pratiques

Ont participé à la rédaction de cette édition :

Anita CAVALLI, Stéphanie BANETTE, Michel COURTEIX, Patrick LAVAL, Jean Yves URBAIN

Contact : journal@bugeat.fr

Dir publication : Pierre FOURNET, maire

Il est possible de s'abonner au journal auprès de la mairie. La mairie le fait envoyer par La Poste au domicile de l'abonné. Le coût de l'abonnement annuel est de 3 euros.

Le journal est également téléchargeable par internet sur le site de la commune www.bugeat.fr

INFORMATIONS MUNICIPALES

PV du Conseil municipal du 31 mars (résumé)

PRESENTS : FOURNET Pierre, CAVALLI Anita, URBAIN Jean-Yves, ORLIANGES Jacques, BOURG Brigitte, LAIR Jean Philippe, GIOUX Sylvain, COURTEIX Michel, NAUCHE Yvette, MEUNIER Colette, MAURY Patricia, LAVAL Patrick

EXCUSES : BOINET Patricia, LESTANG Joël, BENSADOUN Sylvie

SECRETAIRE DE SEANCE : MAURY Patricia

RENOUVELLEMENT DU RESEAU D'EAU POTABLE RUE DU PONT DES ROCHERS

Le réseau d'eau potable nécessite d'être renouvelé dans le cadre de la coordination des travaux Rue du Pont des Rochers. Des aides financières pourront être sollicitées pour cette opération auprès du Conseil Départemental. Afin d'être éligible aux aides, différents critères doivent être respectés dont celui de disposer d'un schéma directeur d'alimentation en eau potable de moins de 5 ans. Ne disposant pas de ce schéma, la commune doit s'engager à rentrer dans la démarche globale de l'étude (initiée par le Conseil Départemental).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- s'engage à rentrer dans la démarche globale de réalisation du schéma directeur d'alimentation en eau potable ;
- sollicite les aides du Conseil Départemental ;

COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET PRINCIPAL

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Rés. Rep.		301.990,70		209.212,62		511.203,32
Op. exer.	820.303,15	903.852,05	145.478,11	103.161,33	965.781,26	1.007.013,38
Totaux	820.303,15	1.205.842,75	145.478,11	312.373,95	965.781,26	1.518.216,70
Rés. Clôt. R à R		385.539,60	94.000,00	166.895,84	94.000,00	552.435,44
Totaux Cumulés	820.303,15	1.205.842,75	239.478,11	312.373,95	1.059.781,26	1.518.216,70
Résultats définitifs		385.539,60		72.895,84		458.435,44

COMPTE ADMINISTRATIF SERVICE DES EAUX

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Rés. Rep.		7.976,91		53.108,88		61.085,79
Op. exer.	208.900,06	203.367,25	39.083,98	39.071,82	247.984,04	242.439,07
Totaux	208.900,06	211.344,16	39.083,98	92.180,70	247.984,04	303.524,86
Rés. Clôt.		2.444,10		53.096,72		55.540,82

R à R			54.100,43		54.100,43	
Totaux Cumulés	208.900,06	211.344,16	93.184,41	92.180,70	302.084,47	303.524,86
Résultats définitifs		2.444,10	1.003,71			1.440,39

COMPTE ADMINISTRATIF SERVICE ASSAINISSEMENT

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Rés. Rep.		33.130,93		231.532,80		264.663,73
Op. exer.	36.159,25	53.797,08	1.445,08	19.941,15	37.604,33	73.738,23
Totaux	36.159,25	86.928,01	1.445,08	251.473,95	37.604,33	338.401,96
Rés. Clôt.		50.768,76		250.028,87		300.797,63
R à R			250.028,87		250.028,87	
Totaux Cumulés	36.159,25	86.928,01	251.473,95	251.473,95	287.633,20	338.401,96
Résultats définitifs		50.768,76	6.154,07			50.768,76

AFFECTATION DES RESULTATS BUDGET PRINCIPAL

POUR MEMOIRE

Résultat de fonctionnement antérieur reporté	301.990,70
Résultat d'investissement antérieur reporté	209.212,62

SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2015

Solde d'exécution de l'exercice	- 42.316,78
Solde d'exécution cumulé	166.895,84

RESTES A REALISER AU 31/12/2015

Dépenses d'investissement	94.000,00
Recettes d'investissement	0,00
Solde	- 94.000,00

BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2015

Rappel du solde d'exécution cumulé	166.895,84
Rappel du solde des restes à réaliser	- 94.000,00
Besoin de financement	0,00

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER

Résultat de l'exercice	83.548,90
Résultat antérieur	301.990,70
Total à affecter	385.539,60

AFFECTATION DES RESULTATS SERVICE DES EAUX

SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2015

Solde d'exécution de l'exercice	- 12,16
---------------------------------	---------

Solde d'exécution cumulé	53.096,72
--------------------------	-----------

RESTES A REALISER AU 31/12/2015

Dépenses d'investissement	54.100,43
Recettes d'investissement	0,00
Solde	- 54.100,43

BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2015

Rappel du solde d'exécution cumulé	53.096,72
Rappel du solde des restes à réaliser	-54.100,43
Besoin de financement	1.003,71

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER

Résultat de l'exercice	-5.532,81
Résultat antérieur	7.976,91
Total à affecter	2.444,10

AFFECTATION DES RESULTATS SERVICE ASSAINISSEMENT

POUR MEMOIRE

Résultat de fonctionnement antérieur reporté	33.130,93
Résultat d'investissement antérieur reporté	231.532,80

SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2015

Solde d'exécution de l'exercice	18.496,07
Solde d'exécution cumulé	250.028,87

RESTES A REALISER AU 31/12/2015

Dépenses d'investissement	250.028,87
Recettes d'investissement	
Solde	- 250.028,87

BESOIN DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2015

Rappel du solde d'exécution cumulé	250.028,87
Rappel du solde des restes à réaliser	- 250.028,87
Besoin de financement	0,00

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER

Résultat de l'exercice	17.637,83
Résultat antérieur	33.130,93
Total à affecter	50.768,76

TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2016 QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil Municipal, après présentation du budget primitif 2016, décide de fixer de la façon suivante les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2016.

TAXE	TAUX D'IMPOSITION 2015	COEF DE VARIATION	TAUX VOTES 2016
Taxe d'habitation	10,16	0	10,16
Taxe foncière bâti	7,68	0	7,68
Taxe foncière non bâti	77,51	0	77,51

INDEMNITES DES ADJOINTS

Le Conseil Municipal, vu le code général des collectivités territoriales et après en avoir délibéré, décide de fixer de la façon suivante l'indemnité mensuelle, du 1^{er} Adjoint et du 2^{ème} Adjoint, les 3^{ème} et 4^{ème} adjoints ayant indiqué qu'ils ne voulaient percevoir aucune indemnité. Ces indemnités étant versées à compter du 01 janvier 2016.

Indemnité de chaque Adjoint - 4% de l'indice brut 1015

L'indemnité de Maire Adjoint est la seule indemnité qui sera versée

L'indemnité sera versée trimestriellement sur la valeur de l'indice en vigueur le dernier mois du trimestre.

SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

Les subventions aux associations sont renouvelées à l'identique de 2015.

RETROCESSION D'UNE CONCESSION FUNERAIRE

Considérant la demande de rétrocession présentée par Monsieur LARQUETOUX concernant la concession funéraire n° 191, concession perpétuelle se trouvant dans le vieux cimetière. Celle-ci se trouvant vide de toute sépulture, Monsieur LARQUETOUX déclare vouloir rétrocéder la dite concession à la commune afin qu'elle en dispose selon sa volonté

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

-décide que la concession funéraire située au vieux cimetière n° 191 est rétrocédée à la commune

ACHAT MATERIEL

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- décide l'acquisition de tables pique-nique et de tables en bois auprès de la société ALTRAD pour un montant de 1.825,60 € HT soit 2.190,72 € TTC

RUE DU PONT DES ROCHERS

Le Maire donne lecture au Conseil Municipal du devis quantitatif et estimatif fourni par le Syndicat de la Diège concernant ce projet. Ce projet comporte :

- le réseau eaux usées : 49.743,00 € HT
- le réseau eau potable : 19.935,00 € HT
- le réseau eaux pluviales : 17.482,00 € HT
- les travaux réseaux secs : 18.753,00 € HT
- les travaux d'aménagement de trottoirs : 53.907,00 € HT
- les imprévus : 3.196,40 € HT
- honoraires : 9.780,98 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- accepte le projet pour un montant global de 172.797,38 € HT soit 207.356,86 € TTC
- sollicite le Ministère de l'Intérieur, afin d'étudier ce dossier avec la plus grande attention et d'octroyer une subvention exceptionnelle la plus élevée possible

Cette délibération annule et remplace la délibération n° 2016-06 en date du 03 février 2016

ACQUISITION TERRAIN

Le Maire rappelle au Conseil Municipal une délibération en date du 30 septembre 1994 concernant l'acquisition de parcelles section B n° 2317 et 627 afin d'élargir la voie communale entre la RD 32 et RD 979 avec promesse

de vente des terrains. Les actes notariés ont été établis or il s'avère que le numéro B 627 n'a pas été inscrit sur l'acte notarié en date du 06 juillet 1996.

Suite à l'entretien avec le propriétaire actuel celui-ci donne son accord pour qu'un acte administratif soit pris afin de pallier cet oubli.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide de l'acquisition de la parcelle section B n° 627 de 18 ca à titre gratuit

TRAVAUX DE VOIRIE DOSSIER DE DEMANDE D'AIDE DEPARTEMENTALE

Le Maire rappelle au Conseil Municipal les nouvelles dispositions concernant les aides attribuées par le Conseil Départemental pour les travaux d'investissement sur les voies communales et chemins ruraux.

- détermination du plafond d'assiette éligible selon le linéaire de voirie (VC+ CR) de la collectivité

Tranche linéaire voirie	Plafond assiette éligible € HT	Taux de subvention	Montant subvention € (maxi/an)
0 à 30 kms	15.000,00	40,00 %	6.000,00
30 à 60 kms	25.000,00	40,00 %	10.000,00
60 à 120 kms	50.000,00	40,00 %	20.000,00
120 à 500 kms	100.000,00	40,00 %	40.000,00
Supérieur à 500 kms	200.000,00	40,00 %	80.000,00

- la commune de BUGEAT se situant dans la tranche 30 à 60 kms, le montant maximum de subvention est de 10.000,00 €/an

Le Maire présente au Conseil Municipal le projet de voirie suivant :

Projet	Cout travaux € HT	Divers et imprévus	Frais de maîtrise d'œuvre	Montant total opération € HT	TVA	Montant total opération € TTC
Renforcement VC déchetterie : longueur 50,00 ml	4.560,50	91,21	139,55	4.791,26	958,25	5.749,51
Renforcement voie d'accès Sa-lagnac	6.496,00	129,92	198,78	6.824,70	1.364,94	8.189,64

Renforcement impasse de l'annexe	8.391,50	167,83	256,78	8.816,11	1.763,22	10.579,33
Renforcement VC 23 « Le Luc »	11.861,50	237,23	362,96	12.461,69	2.492,34	14.954,03
Cout total projet	31.309,50	626,19	958,07	32.893,76	6.578,75	39.472,51

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- d'approuver ce projet

- de solliciter l'octroi d'une subvention auprès du Conseil Départemental selon les modalités de financement suivantes :

- montant projet : 32.893,76 € HT plafonné au montant de l'assiette éligible soit 25.000 € HT

- modalités de financement : 40 % sur plafond assiette éligible = 10.000,00 € de subvention

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- approuve le projet de voirie : renforcement VC déchetterie, voie d'accès Salagnac, impasse de l'annexe et VC 23 « le Luc » pour un coût total de : 32.893,76 € HT soit 39.472,51 € TTC

- demande à Monsieur le Président du Conseil départemental l'octroi d'une subvention représentant 40 % du coût de l'opération dans la limite du plafond de l'assiette éligible

- le financement est arrêté comme suit :

Aide départementale : 40 % sur plafond assiette éligible	10.000,00
Fonds libres et/ou emprunt	22.893,76
Total	32.893,76

- approuve l'échéancier joint et précise que les travaux concernant cette opération seront exécutés dans le délai de validité de l'arrêté de subvention.

QUESTIONS DIVERSES

* Pierre FOURNET présente un projet de développement économique sur Clédats et un courrier de Madame ESPINET qui propose un terrain à vendre

* Brigitte BOURG fait un exposé sur le Tour de France avec un projet d'exposition de toiles proposé par Monsieur GAVIGNET de Coudert ainsi qu'un concours de madeleines proposé à la population « Tous à vos moules ... à madeleines »

* Jacques ORLIANGES expose le dossier POULAIN

* Il est demandé de voir s'il est possible de poursuivre la route à Mouriéras après la dernière maison du village et de créer un parking au niveau du nouveau cimetière

* Patrick LAVAL propose une réunion concernant la communication. Elle aura lieu le 20 avril à 18 h 30.

PV du Conseil municipal du 27 mai (résumé)

PRESENTS : FOURNET Pierre, CAVALLI Anita, URBAIN Jean-Yves, ORLIANGES Jacques, BOURG Brigitte, LAIR Jean Philippe, GIOUX Sylvain, COURTEIX Michel, NAUCHE Yvette, LESTANG Joël, MEUNIER Colette, MAURY Patricia,

REPRESENTES : LAVAL Patrick a donné procuration à COURTEIX Michel

ABSENTS : BOINET Patricia

SECRETAIRE DE SEANCE : CAVALLI Anita

A l'ouverture de la séance le Maire demande à rendre hommage à Sylvie BENSADOUN, décédée. Une minute de recueillement a lieu.

JURY D'ASSISES – TIRAGE AU SORT DES LISTES PREPARATOIRES POUR L'ANNEE 2017

Trois jurés d'assises ont été tirés au sort, un sur la commune de Bonfond, un sur celle de Pérols sur Vézère et un sur celle de Lestards.

ACTIONS EN JUSTICE

Le Maire expose que les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales permettent au Conseil Municipal de déléguer au Maire un certain nombre de ses compétences.

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de confier au Maire la délégation suivante :

- d'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle.

MISE EN PLACE DES ASTREINTES

Le Conseil Municipal de BUGEAT , après en avoir délibéré, décide à l'unanimité les règles d'astreintes suivantes :

- peuvent être amenés à réaliser des astreintes, à la demande du Maire les agents titulaires, stagiaires et non titulaires, relevant des cadres d'emplois suivants : adjoints techniques
- ces astreintes se dérouleront de la façon suivante : du vendredi soir au lundi matin et jours fériés pour la station de traitements des eaux (exigences de continuité de service) et pour le déneigement (impératifs de sécurité)
- les périodes d'astreintes et d'interventions seront indemnisées sur la base des taux fixés par les textes en vigueur

ELECTION D'UN NOUVEAU DELEGUE DE LA COMMUNE AU CCAS

Monsieur le Maire expose qu'il y a lieu de procéder à l'élection d'un nouveau délégué représentant la commune au sein du CCAS suite au décès de Madame BENSADOUN Sylvie

Le Maire propose de passer au vote des délégués. Le Conseil Municipal élit NAUCHE Yvette

POINT SUR L'INTERCOMMUNALITE ET COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 20 MAI 2016 AVEC MADAME LA SOUS-PREFETE

Le Maire informe qu'une discussion est en cours avec la Sous-Préfecture pour lever les inquiétudes inhérentes à l'entrée de nos dix communes de la Communauté de Communes Bugeat Sornac Millevaches au Cœur dans la futures grande intercommunalité de la Haute Corrèze et une réunion a eu lieu le 20 mai avec Madame la Sous-Préfète.

QUESTIONS DIVERSES

- * Le recensement de la population aura lieu début 2017. Il est nécessaire de trouver deux agents recenseurs.
- * Le tracteur du CCAS a été réparé.
- * La subvention a été accordée pour les wc publics, une réunion avec l'Architecte des Bâtiments de France aura lieu le 06 juin 2016.
- * Le panneau d'information sera mis sur le mât de la poste avec alimentation de la poste.
- * La maison de service public accueillera la CAF, le Pôle emploi, la MSA et la SNCF.
- * Madame NAUCHE Yvette remplace Madame BENSADOUN au CCAS, Monsieur CHASSELINE ayant démissionné il devra être remplacé.
- * le WIFI est en accès libre à la Mairie
- * Le CCAS, gestionnaire de l'EHPAD (maison de retraite), est en cours d'acquisition des bâtiments qui appartiennent pour l'instant à Corrèze Habitat.

Nettoyage du plan d'eau



Les abords et le fond du plan d'eau ont été nettoyés, ce qui a donné l'occasion aux employés communaux d'une belle balade en barque ☺



Avant →



← Après

Service de vidanges groupées

La Communauté de Communes propose à ses habitants un service de vidanges groupées des fosses septiques ou fosses toutes eaux.

<i>exemples de tarifs</i>		
<i>Vidange d'une fosse septique</i>	<i>1000 L</i>	<i>⇒ 117,97* euros TTC</i>
<i>Vidange d'une fosse toutes eaux</i>	<i>3000 L</i>	<i>⇒ 172,97* euros TTC</i>

* TVA à 10 % pour les logements de plus de 2 ans.

Pour bénéficier de ces tarifs, des bons de commande sont à votre disposition en mairie ou sur le site de la Communauté de Communes Bugeat-Sornac www.millevachesaucoeur.com, rubrique assainissement, actualité du service



Ce service ne concerne pas les interventions d'urgence.

Agenda des élus, commémorations



Vos élus vous ont représentés lors de différentes commémorations :

- Hommage aux fusillés de l'Echameil le 6 avril
- Commémoration de l'armistice le 8 mai
- Commémoration du maquis des Bordes en mai
- Cérémonie de l'appel du 18 juin

← Cérémonie du 18 juin

ETAT CIVIL

Naissances :

- Le 23 mai de **Jules VARLET-ARVIS**, fils de Juliette ARVIS et Dorian VARLET, petit-fils de Sylvette ARVIS, arrière-petit-fils de Solange ARVIS.
- Le 4 mai de **Paul JOUILLAT**, fils de Benoît, petit-fils de Claude et Martine JOUILLAT domiciliés rue de Millevaches, arrière-petit-fils de Mme Camille Niedermuller de la rue Nationale.
- Le 3 avril de **Lorana GOUGE**, fille de Robin et Jessica, petite-fille d'Anita CAVALLI, première adjointe, domiciliée rue du champ de foire.
- Le 21 mars de **Xavier POWELL**, 2^{ème} enfant de Mr et Mme Ben POWELL domiciliés à la Buffatière. Ben est employé de la déchetterie.
- Le 23 mars de **Timothée RIC**, fils de Clément et Émilie FOURNET, petit-fils de Jean-Luc et Marie-Claude FOURNET, domiciliés rue des Chenaux.
- Le 26 mars d'**Ethan MAISONNET**, fils de Pierre, employé municipal et de Mylène PINLAUD, petit-fils d'Hélène DEGABRIEL, arrière-petit-fils d'Yvette DEGABRIEL.

Naissances signalées depuis le précédent numéro :

- Le 22 octobre 2015 de **SIMONET Quentin**, fils de Sandrine LAPIERRE et de Fabien SIMONET, petit-fils de Raymond et Michèle LAPIERRE domiciliés rue du Massoutre.
- Le 29 novembre 2015 de **MÉRIGOUX Léon**, fils de Julien MÉRIGOUX et Anaïs LAFARGE, petit-fils de Dominique MAY domiciliée impasse du feyt et de Florence JOUHAUD domiciliée rue du Luc.
- Le 10 décembre 2015 de **Antoine MOREL**, fils de Damien MOREL et Marjolaine FONTAINE, petit-fils de Marielle FONTAINE, employée communale.

Tous nos vœux aux nouveaux nés et toutes nos félicitations aux heureux parents

Mariage

- Le 4 juin 2016 de Luc CEAUX employé à la maison de retraite de Bugeat et de Nadia ROOY, domiciliés rue des fleurs de la saint Jean à Bugeat.

Décès :

- Le 23 avril de **Charlotte PORTE** née POMMIER, âgée de 86 ans, domiciliée rue Nationale, retraitée, venue s'installer à Bugeat avec son mari à l'heure de la retraite.
- Le 1^{er} mai de **Raymonde JOUILLAT** née VIALLE âgée de 84 ans, domiciliée rue Nationale. Venue avec son mari agent de l'équipement, s'installer à Bugeat au début des années 1960. Mme JOUILLAT était mère de 5 enfants et avait travaillé à la maison de retraite, tout en ayant une passion pour le jardinage.
- Le 16 mai de **Raymonde GARÇON** âgée de 86 ans, domiciliée rue de la Barrière. Installée à Bugeat définitivement depuis 1990, Raymonde a pris une part active à la vie associative : au pays vert, au comité des fêtes et à l'office de tourisme dont elle a assuré la trésorerie durant quelques années. Dans son engagement au service du « vivre ensemble », elle a su faire preuve de beaucoup de compétence et d'efficacité : merci Raymonde de tout ce que vous avez fait pour Bugeat.
- Le 22 mai de **Sylvie BENSADOUN**, âgée de 62 ans, présidente de l'office de tourisme, conseillère municipale : son décès survenu assez brutalement a semé la consternation : Sylvie a fait preuve dans ses divers engagements de beaucoup de passion et d'enthousiasme. Elle a grâce à son dynamisme naturel insufflé un courant d'innovations. Son action déterminante pour la création du jumelage avec une localité d'Andalousie a été l'un de ses derniers combats, le marché de Noël à Bugeat, les marchés festifs et des expositions sont à mettre à son actif. Qu'elle soit remerciée pour toutes ces réalisations au profit de Bugeat et de sa région.
- Le 24 mai de **Denise BOURDE**, née LACLAUTRE, les grands-parents Mr et Mme Chastagner étaient commerçants dans l'immeuble familial, à l'emplacement de l'actuel Crédit Agricole, Mr et Mme BOURDE étaient revenus définitivement à Bugeat voilà une dizaine d'années.

Nos sincères condoléances à ces familles éprouvées.

Nous rappelons que tout évènement de l'état civil peut être mis dans le journal « le Bugeacois » à la demande des intéressés, en faisant passer à la mairie par mail ou par courrier le texte désiré. Il en est de même pour les succès aux examens.

LES BREVES

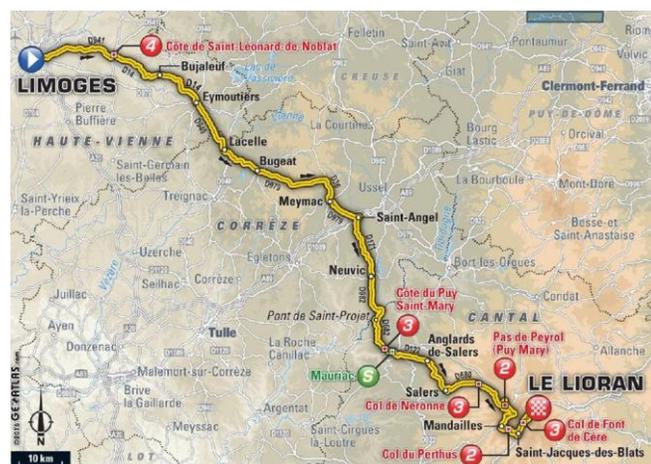
BUGEAT, commune gourmande

Bugeat a été retenue pour être la commune gourmande officielle de la 5^{ème} étape du Tour de France 2016. À cette occasion, un concours de madeleines a été organisé. Un jury a procédé à la **sélection de la meilleure madeleine, le jeudi 9 juin** lors du marché.

La recette de **Michelle TIXIER**, dont la madeleine a reçu le plus de suffrages, sera donc présentée au jury St Michel et à son président **Bernard Hinault**, le mercredi 6 juillet 2016 lors du passage du Tour.

Passage du tour de France cycliste le 6 juillet

Parcours 2016



Appel à la vigilance et recommandations

Le Tour de France est une grande fête sportive et populaire mais la sécurité de chacun demeure une priorité. Les différentes composantes du ministère de l'Intérieur (préfecture, gendarmerie, police nationale, sécurité civile) sont mobilisées pour permettre au Tour de France de se dérouler dans des conditions optimales de sécurité.

Le stationnement et la circulation seront interdits rue de la Vézère, rue du Luc, rue de la République et rue nationale le mercredi 6 juillet de 10h à 16h30. Pensez à enlever vos voitures !!

Afin que le Tour reste une grande fête, voici quelques règles simples à respecter :

- Conformez-vous aux indications données par les services de police et de gendarmerie ou par les organisateurs ;
- Surveillez bien les enfants. Ne les laissez pas traverser ou aller sur la route, tenez-les par la main ;
- Restez derrière les barrières de sécurité quand il y en a ;
- Tenez vos chiens en laisse et loin du bord de la route ;
- Attention au passage de la caravane publicitaire. Restez sur le bord de la route et ne vous précipitez pas sur les objets tombés sur la chaussée ;

- Écartez-vous le plus possible de la chaussée. Les accotements non stabilisés ou le ras du trottoir peuvent être utilisés par les coureurs.
- N'allez jamais au-devant des coureurs, ne courez pas à leur côté même pour les encourager ;
- Ne vous positionnez pas devant les coureurs pour prendre des photos ou filmer ;
- Attention à la chaleur ! Buvez de l'eau régulièrement et faites boire les enfants même s'ils ne le réclament pas. Munissez-vous de chapeaux, de lunettes de soleil, de crème solaire... ;
- Renseignez-vous sur la météo ;
- Respectez l'environnement, ne jetez pas de mégots ;
- Ne cherchez pas à emprunter une voie avant sa réouverture qui interviendra le plus rapidement possible ;

- Après le passage de la course, il est important de respecter les consignes des forces de police

et de gendarmerie afin que la dispersion de la foule s'effectue dans les meilleures conditions.



Tour de France 2016

08/01/2016

ITINÉRAIRE HORAIRE

5ème étape : LIMOGES > LE LIORAN

Mercredi 6 juillet 2016

Distance : 216 km

KILOMÈTRES		ITINÉRAIRE	HORAIRE			
à parcourir	parcourus		Caravane	40 km/h	38 km/h	36 km/h
FRANCE						
CORRÈZE (19)						
163	53	Bas-Neuvialle (L'ÉGLISE-AUX-BOIS)	11:03	12:54	12:58	13:03
HAUTE-VIENNE (87)						
CORRÈZE (19)						
160.5	55.5	Le Moulin de Firmigier (L'ÉGLISE-AUX-BOIS)	11:07	12:58	13:02	13:07
157.5	58.5	LACELLE	11:12	13:03	13:07	13:12
153.5	62.5	Carrefour D940-D979	11:19	13:08	13:13	13:19
146.5	69.5	D979 BUGEAT	11:31	13:19	13:25	13:31
146	70	Passage à niveau n°50	11:31	13:19	13:25	13:31
141	75	PÉROLS-SUR-VÉZÈRE (près)	11:39	13:27	13:33	13:39

A l'occasion de cet événement, des vélos ont fleuri un peu partout



Passage du train à vapeur le 5 juin

En ce beau dimanche 5 juin ensoleillé, le train à vapeur est venu jusqu'à notre commune. Le voyage s'est déroulé sur une durée de 2 heures et 30 minutes au départ de la gare SNCF d'Eymoutiers et à destination de Bugeat (et retour). La traversée du plateau de Millevaches, qui constitue un point culminant. Nous avons assisté à la manœuvre des engins de traction et le retour s'est effectué dès cette opération terminée. A cette occasion, la commune de Bugeat a offert un pot à tous les gens venus contempler cette belle et imposante machine. Le collectif des Cars, et le club cartophile et philatélique avaient installé un stand pour promouvoir leur actions et mieux faire connaître notre village.



Informations de l'école, Le Petit Prince



Compte-rendu du Conseil d'école Jeudi 07 avril 2016

Tenue de séance : Mme Lachaud Secrétaire de séance : Mme Lacouturière

Présentation des personnes présentes lors du conseil d'école.

M. Fonfrède, M. Deltreuil, M. Bernard, Mme Cavalli, Mme Millet Florence, Mme Besse, Mme Petit, Mme Gorsse, Mme Lacouturière, Mme Messauchie, Mme Jorgé, Mme Nony, Mme Lachaud

Personnes excusées : Monsieur Alberici, IEN, Mme Aymard, Mme Fadda



Remerciements Mme Gorsse pour le don d'un appareil photo

Ordre du jour :

Maintien de poste rentrée 2016

C'est officiel. Il n'y aura pas de fermeture de poste à la rentrée 2016. Elle est reportée à la rentrée 2017. Il s'agit d'une mesure pour gestion de personnel.

L'orientation en 6ième

Les dossiers d'entrée en 6ième sont en cours avec les procédures d'orientation informatisées. 14 élèves sont concernés.

Le collège de secteur est Treignac ; toute autre demande est une dérogation soumise à Monsieur l'Inspecteur d'Académie (DASDEN)

Les maintiens proposés par le Conseil de maîtres sont soumis à Monsieur l'Inspecteur Départemental qui est seul juge, au vu des dossiers que l'équipe enseignante lui transmet, d'accepter ou refuser la prolongation de cycle. En dernier recours, les parents qui ne sont pas d'accord avec les décisions proposées, peuvent demander un passage devant une commission d'appel.

A noter : les élèves envoyés en 6ième aussi bien à Treignac qu'à Meymac sont considérés

comme ayant de très bonnes bases de travail et sont souvent en tête de classe.

Passages dans la classe supérieure en primaire : à partir du 17 mai les avis de passage seront envoyés aux familles avec décision définitive au 22 juin.

Rappel sur la différenciation pédagogique

Stages RAN de printemps (remise à niveau) : Ils ont été proposés à certains élèves de CM1 et CM avec accord des parents.

L'école de Bugeat n'ayant pas de volontaire-enseignant pour les encadrer, il est proposé aux familles de conduire les enfants concernés sur l'école de Treignac qui peut les accueillir

Les projets de fin d'année

- Le mardi 05 avril 2016, les élèves de CP se sont rendus en train à Limoges pour découvrir la ville.

Au programme : visite de l'Aquarium (avec un atelier), petit train touristique, pique-nique à midi...

Les élèves ont utilisé le School Pass. C'est un dispositif mis en place par la région Limousin qui permet à un élève d'effectuer un aller-retour en train pour 1 euro.

Le coût de cette sortie s'élève à 182,80€. Elle est entièrement financée par l'Association des parents d'élèves.

- Le jeudi 16 juin 2016, la classe de CP participera à une rencontre d'athlétisme à Ussel qui clôturera le cycle mené pendant la période 5 en éducation physique et sportive.

Pique-nique à midi

- Le jeudi 26 mai 2016 les élèves de CP-CE1-CE2-CM1 et CM2 iront au Puy de Dôme.

Au programme : train à crémaillère, randonnée au sommet du Puy de Dôme, pique-nique à midi...

- En lien avec le projet pédagogique sur les insectes, la classe de maternelle se rendra en fin d'année à la Cité des Insectes à Nedde. Les élèves participeront à différents ateliers et pourront ainsi approfondir leurs connaissances sur le monde des insectes.

De plus amples explications sur le déroulement de ces trois sorties scolaires seront données aux parents concernés.

Bilan association « Les lutins de Bugeat » : Ce n'est pas une coopérative affiliée à l'OCCE mais une association loi 1901

Sur compte à cette date : 6 122,65€

Entrées d'argent :

Subventions des communes : 1971,50€

Marché de Noël : 628,36€ Photos : 531,60€

Au vu de l'argent sur le compte, l'association des parents d'élèves (/La présidente et la trésorière) propose(nt) de payer l'intégralité des sorties scolaires de cette année et de ne rien faire payer aux parents. L'assemblée approuve. Il y a des familles qui n'ont pas assez de ressources et font des demandes d'aide.

Grand merci à toutes les personnes qui se sont largement investies pour la réussite de toutes les opérations cette année.

Périscolaire : les changements pour le site de Bugeat

Mélanie Flament n'est plus la directrice. Elle est remplacée par Vincent Bec.

Les responsables du site de Bugeat sont Nadège Sauger et Anne

M. Fonfrède rappelle que les employés de la Communauté de communes peuvent intervenir au niveau du périscolaire, de la garderie, du centre de loisirs et du centre social). Ils peuvent également être amenés à intervenir sur plusieurs sites géographiques.

Inquiétudes quant au fonctionnement futur du périscolaire (cela dépendra du nouveau découpage des communautés de communes/ des choix territoriaux futurs).

Questions diverses

Questions aux parents d'élèves : L'année prochaine, l'association des parents d'élèves pourrait-elle financer le concert JMF (3€ par élève) et « Ecole et cinéma » (2,5€ par élève) ? Les parents vont y réfléchir.

Toutefois, pour chaque sortie, il sera précisé aux parents son coût réel.

Question à Mme Cavalli :

- Les caniveaux se bouchent. Quand il pleut la cour ne s'évacue plus. Serait-il possible de venir les déboucher ? Réponse favorable.

- Serait-il possible qu'un employé communal vienne pendant le temps scolaire pour régler la hauteur de certaines tables dans la classe de maternelle ? Réponse favorable .

TBI de la classe de CM. Mme Cavalli et M. Orlianges sont venus voir.

- l'ordinateur est obsolète

- beaucoup de poussière à l'intérieur du projecteur

- Serait-il possible d'avoir un nouvel ordinateur dans la classe de CM pour le TBI ?

- Serait-il possible d'avoir un écran plat « d'occasion » dans la classe de maternelle ?

M. Fonfrède et Mme Cavalli se renseignent.

- Certains chauffeurs de car se plaignent du parking (flaques d'eau, verglas)

les questions suivantes évoquées lors du conseil sont déjà réglées :

- ordinateur du TBI → don de Monsieur Travers de Pérols

- écran plat pour maternelle → idem



Place et vieux cimetière

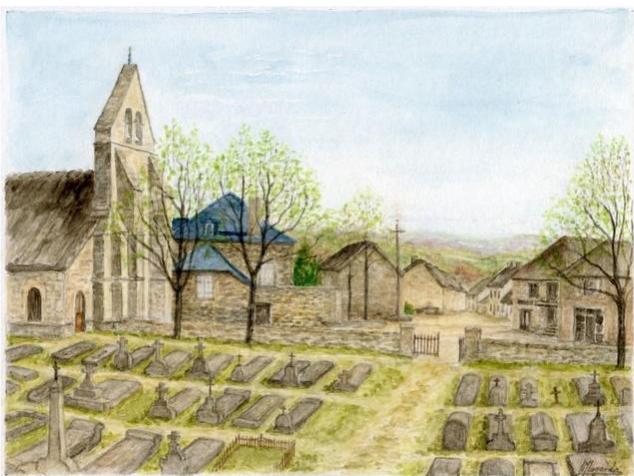
« Au début des années cinquante, quand la pharmacie de Bugeat, était au carrefour de la route de Tulle et de la route de Limoges à Bort, au bord de la place de l'église, le pharmacien entreprit de faire raccorder son installation d'évacuation des eaux usées à une bouche d'égout, qui se trouvait près de l'église. Il demanda à une entreprise locale de terrassement de lui creuser une tranchée le long de la route, à un mètre environ du bord de la chaussée, à l'intérieur de la place.

Un beau matin, l'apprenti de l'entrepreneur se présenta avec ses outils, et commença à creuser. Le pharmacien et son préparateur le virent débouler dans la boutique quelques minutes plus tard, écarlate et le béret de travers, gesticulant et criant qu'il

avait déterré un cadavre ! Grand émoi dans le quartier, les clients, les voisins, les passants, bref tout le monde se rendit sur la place, où effectivement on distinguait nettement des ossements dans la tranchée qui venait d'être ouverte. **Le pharmacien** plein de courage, descendit dans le trou **et remonta avec un tibia et un crâne, qui appartenaient bien à un être humain, pas de doute là-dessus.**

Chacun y allait de ses supputations, se demandant qui avait bien pu être assassiné et enterré de cette façon ignominieuse, quand le vieil épicier, qui tenait boutique en face de la pharmacie, arriva. Et là, en découvrant la scène, il partit d'un grand éclat de rire...»

Si vous voulez connaître la suite de cette fantastique histoire, le livre de Josiane Gandois "Du cimetière à la place publique", est édité par le club philatélique cartophile de Bugeat, au profit de cette association. On peut se procurer le livre en contactant le Président Alain NOUGUIER 05 55 46 70 87



« Le cimetière de Bugeat vers 1875 » œuvre de Jean-Marie Lagarde.

Transformer un cimetière vieux de plusieurs siècles en une « jolie place publique », tel fut le pari gagné à Bugeat, entre 1879 et 1885, par une dizaine de conseillers municipaux déterminés, qui voyaient, dans ce projet, un moyen d'assurer l'essor économique et l'embellissement de leur village, tout en se conformant aux directives d'un décret impérial datant de 1804, qu'il devenait urgent d'appliquer.

L'ouvrage relate cette aventure, et s'attache à raconter les transformations de cette place, la Place de l'église, devenue un lieu de réjouissance pour les Bugeacois, après leur avoir servi de dernière demeure pendant plus de 300 ans...

L'histoire locale traduite en anglais

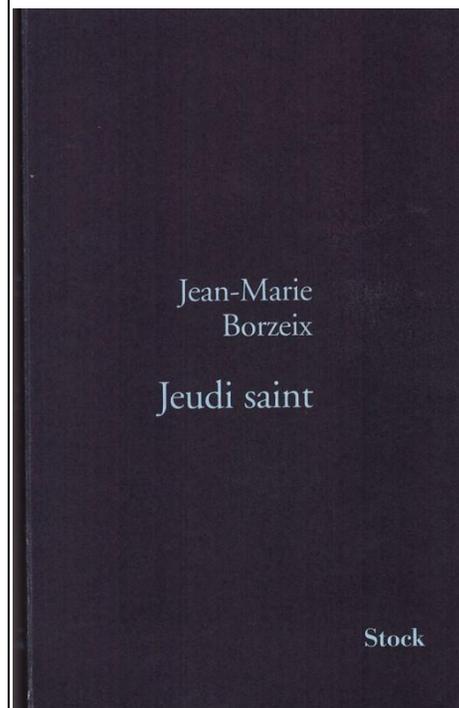
Dans « **Jeudi Saint** » (éditions Stock), Jean-Marie Borzeix raconte la longue enquête qu'il a menée sur les événements tragiques qui se sont produits dans notre pays au début d'avril 1944, à quelques mois de la Libération : l'irruption soudaine d'un détachement de l'armée allemande, l'assassinat de quatre otages originaires de L'Echameil, l'arrestation d'une douzaine de juifs qui avaient trouvé refuge dans le bourg et les villages alentour.

Dans le sillage du livre, plusieurs descendants de ces victimes de la Shoah - qui vivent aujourd'hui en Israël - ont découvert Bugeat l'été dernier. Parmi eux, Chaïm Rozent, dont le père a été tué au bord de la route à la sortie de Lacelle et

dont la tombe se trouve au cimetière de L'Eglise-aux-Bois. Ces grands moments d'émotion ont été relatés dans le dernier « Bugeacois ».

Déjà traduit en hébreu, l'ouvrage sort ces jours-ci en anglais (éditions IB Tauris, à Londres et New-York). Le titre « One Day in France » pourrait donner à penser qu'il s'agit d'un tout autre livre que « Jeudi Saint ». Mais il n'en est rien, même si cette édition est enrichie par des cartes, des photos et d'un nouveau chapitre.

À « L'Ancienne Poste », Carole Williams vante à ses compatriotes, qu'ils soient établis ici ou de passage, les mérites de la traduction de Gay McAuley.



VIE ECONOMIQUE/TOURISME



CENTRE SPORTIF Espace 1000 sources

Un printemps riche...

Le centre est resté axé sur son cœur de métier au tout début du printemps. De nombreuses disciplines étaient en effet représentées ces derniers mois: tir à l'arc, cyclotourisme, badminton, handball, VTT, basket, judo, etc.

L'athlétisme, traditionnellement très présent au mois d'avril, était également de la partie avec les clubs de Dombasle, de Maisons-Alfort ou de Rodez.

Plusieurs événements d'envergure se sont aussi déroulés durant cette période. La Coupe de France et le Grand Rassemblement Traditionnel du **Vovinam Viet Vo Dao** ont rassemblé plus de 250 sportifs les 14 et 15 mai.





En mai et juin, près de 800 enfants ont participé aux **séjours sportifs organisés par l'USEP de Corrèze**. Au programme des activités, pas moins de six disciplines encadrées par l'équipe de Ludovic Fournier,

des enseignants et accompagnateurs (VTT, randonnée, course d'orientation, accrobranche et initiation au tir à l'arc et au canoë-kayak). Malgré une météo parfois fraîche et capricieuse, l'année 2016 fut une réussite, le nombre de participants étant supérieur à 2015!

En juin, quatre équipes représentant la République Tchèque, la Pologne, l'Allemagne et la France se sont rencontrées dans le cadre de la manifestation **Géosport 2016** proposant 5 activités sportives (football, volley, basket, badminton et tennis de table). Cette manifestation a donné lieu à un classement par discipline et un classement général dans une ambiance très conviviale et festive.

La Corrézienne, épreuve cycliste rassemblant 50 coureurs et bénévoles, a fait sa traditionnelle étape au centre sportif le 10 juin au soir. Après une soirée festive et un bon repas corrézien, tous ont repris la route dès 8h le lendemain.

Et un été prometteur...

La saison estivale promet de l'activité. Les "habitués" seront au rendez-vous : le District de Football de Corrèze, le SDIS 19, le CHU Bordeaux, Bailly Val d'Europe Gym, la GRS Paris centre, le CD 19 de judo, la Fondation Pompidou avec la Station Sport Nature de Treignac, l'association Croc la Vie, le comité départemental de rugby, les séjours du CAB Association...

Plusieurs séjours de basket sont aussi prévus en juillet: le comité départemental 19 qui propose deux camps d'été, ainsi que les clubs de Tulle et d'Argenton

Des centres de loisirs viendront enfin se mettre au vert durant la saison et proposeront des activités sportives de pleine nature notamment. Un séjour ODCV, orienté sur les activités cirque, aura aussi lieu fin juillet.

Les équipes pros ne seront pas en reste sur cette saison estivale marquée par le rugby avec la venue du CABCL Rugby du 4 au 8 juillet, du SU Agen du 28 au 30 juillet et de Provence Rugby du 31 juillet au 5 août.

Le CSP Limoges devrait être à Bugeat aux alentours du 20 juillet pour quelques jours de préparation.



La manifestation Balade en Corrèze fera enfin étape à Bugeat le 25 août. Cette belle opération portée par la mairie avec le soutien du conseil départemental et en partenariat avec l'Espace 1000 sources sera l'occasion de venir découvrir les petits chemins alentours!

Nouvelles du Judo club

La saison du judo club de Bugeat tire à sa fin à l'approche des beaux jours. L'ensemble des adhérents se sont retrouvés à l'occasion de la Fête du judo et de la self-défense le mardi 28 juin au centre sportif. Échauffement commun, démonstrations de judo et de self-défense avaient pour but de montrer aux parents, amis et curieux les

progrès réalisés par les uns et les autres durant cette première saison sportive. La séance s'est terminée par un pot de l'amitié fort convivial.

La reprise des cours est prévue la semaine du 5 septembre 2016. Passez un bel été!

UN NOUVEAU PHARMACIEN à BUGEAT

Chers Bugeacois,

Certains l'auront peut-être remarqué, une nouvelle tête s'est récemment invitée dans votre pharmacie locale. Je m'appelle Antoine Prioux. J'ai grandi à Peyrelevade et passé la plupart de mon enfance à Chaumeil de Pérols. Après mes études sur Limoges et quelques pérégrinations, j'ai choisi de revenir à mes racines en m'installant chez vous, à Bugeat. La Montagne Limousine est un endroit formidable, ma terre de coeur, où j'ai ma famille, mes amis et mes loisirs. Mais c'est surtout un endroit qui mérite que l'on se batte pour lui.

En effet, la question du maintien d'une offre de soin de qualité est fondamentale car les contraintes géographiques et le vieillissement de la population soulèvent des enjeux communs à l'ensemble du Plateau de Millevaches, voire à l'ensemble de notre système de santé solidaire.



En tant que pharmacien, j'ai choisi de faire partie du pôle de santé pluridisciplinaire Mille-soins. Cette structure s'articule autour de plusieurs maisons de santé et regroupe différents professionnels soucieux de promouvoir le territoire à travers une nouvelle organisation de l'offre de soins. Ceci afin de développer notamment l'attractivité envers de jeunes praticiens.

L'une des clés de la réussite d'un tel projet est le travail en équipe. A ce titre j'ai la chance d'avoir intégré une pharmacie où mes collaboratrices sont d'ores et déjà une aide précieuse sur laquelle je peux compter. A moi désormais de valoriser leurs compétences et leur expérience pour pérenniser ensemble les

réelles missions du métier de pharmacien, à savoir être un acteur engagé dans la santé de sa communauté.

Merci à vous de m'accueillir, et pour ma part : chabatz d'entrar ...

Nouveaux horaires. Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19H, et le samedi de 9h à 12h30. Plus le samedi de 14h30 à 19h lors des gardes, ainsi qu'en période estivale

JUMELAGE

A l'occasion d'un déplacement en Andalousie pour des vacances familiales, AM et P Gazeau, Ch et Y Pérel ont, comme convenu, rendu une visite officielle aux élus de Frigiliana ; belle petite ville de 3000 habitants, avec des maisons blanches sur une colline à moins de 10 km de la côte ; active, des magasins, des touristes...

Ils y ont rencontré le maire et des élus, et ont posé des jalons pour un éventuel jumelage, qui sera à décider ou pas lorsque le comité de pilotage sera constitué.

Le compte rendu de la visite sera disponible sur internet bientôt

Un pot de l'amitié clôturera la réunion.

Le comité de coordination:

Gilbert SALAT – 05 55 46 06 31 Michèle GUILLOU – 06 25 34 14 34 Anne-Marie FADDA- 06 70 70 77 29

RENAISSANCE DES VIEILLES PIERRES

L'association vous propose le programme de ses animations pour l'année 2016.

17 juillet : **Fête des roses à Clédat** commune de Grandsaigne.



- 9h Randonnée pédestre de 2h environ, départ de Clédat.
 - 11h Conférence de Marie France Houdard ethnologue, « C'est par les femmes... »
 - 14h30 : Ouverture de la Fête des Roses
- Nombreuses animations : Causerie et démonstration de cuisine par Régine Rossi-Lagorce, chroniqueuse à France bleue Limousin,

FOYER INTERCOMMUNAL

"la 1ère édition du "caBALret" à Bugeat du SAMEDI 21 MAI 2016 après-midi proposée par le Foyer Culturel Intercommunal de Bugeat , s'est déroulée , ...ouffffff , c'est passé ☺, et passé très vite pour les spectateurs, et encore plus vite pour les "artistes amateurs", derrière le rideau, dans les coulisses, à se changer en vitesse, s'aider, s'entraider pour les costumes/les maquillages, les rires nerveux,

Stands d'artisans d'art : peinture, sculpture sur bois, dentelle, travail de la laine de pays, mosaïque etc...

Rencontre avec Louis-Olivier Vitté, écrivain et journaliste,

Concours photos (renseignement 06 17 81 01 66)

Animation musicale par « Music à deux »

Exposition dans la chapelle des photographies d'art de Jacques Luce, pendant tout l'été.

5 aout à 16h : **Concert de Gospels** en plein air à Clédat.

du 3 juillet au 28 aout accueil à Clédat les dimanches et jours fériés de 15h à 18h30,

Visites commentées de site de Clédat et du moulin de Chadebec sur réservation pour les groupes (05 55 72 36 81)

Journées du Patrimoine

Samedi 17 septembre : Découverte de la diversité des croix de Bonnefond, rendez-vous à 14h30 place de l'église pour une visite en covoiturage.

Dimanche 18 septembre de 15h à 18h30 accueil et visite libre à Clédat, à 15h30 visite guidée et commentée de l'ensemble du site.

les fou-rires, etc ! et d'après les différents commentaires, différentes remarques, nous avons entendu , "merci de ce bon moment", "merci de cette belle après-midi", "magnifique", "à refaire !"

Merci à vous tous qui êtes venus nous voir, et nous encourager, alors, guettez nous pour l'année prochaine, peut être que vous verrez encore une affiche de la 2eme édition du "caBALret" 2017, qui sait ? mais on vous prévient en son temps, à bientôt !"

CLUB PHILATELIQUE et CARTOPHILE

Lors du salon des collectionneurs que nous organisons dimanche 7 août à Bugeat, salle foyer rural, même jour que le vide grenier, venez voir l'exposition sur l'histoire des appareils photos et les photos prises à diverses époques.

Résultat du concours « mon timbre à moi ».

Entrée libre. Venez nombreux !

Un nouveau site internet www.philatelic-cartophilie19.fr a été mis en place depuis le début de l'année.

Coordonnées du CPCB

Club Philatélique Cartophile Bugeacois

Tél 05 55 46 70 87

email philabugeat@orange.fr

Adresse: Mairie 19170 Bugeat

BUGEAT

DIMANCHE 7 AOUT 2016

Bourse Multi-collections

Expositions

Un siècle d'appareils photographiques
RN7, la route des vacances
Affiches publicitaires de 1920 à 1950
&
Résultat concours 'Mon Timbre A Moi'
Entrée libre
9h00-17h00

Salle du foyer rural, place du Champ de foire

Organisation : Club Philatélique Cartophile Bugeacois
Contact : 06 31 12 79 67
Courriel : philabugeat@orange.fr
Internet : www.philatelic-cartophilie19.fr

HAUTE VEZERE ANIMATION

9
JUILLET

Concours de pétanque à 13h30
BAL DJ Gratuit à 20h30

10
JUILLET

MOTOCROSS SUR PRAIRIE
ZA DE BUGEATVIAM (19170)
CHPT LIGUE LIMOUSIN 65-85-125-
MX1-MX2-SCM ENDURO

ENTRÉE 1€ - Gratuit enfant -10 ans

Organisation Haute Vézère Animation

SCM MOTOS
100 avenue Ribot - 19100 BRIVE LA GAILLARDE
Tél. 05 55 87 02 28
Concessionnaire SUZUKI - SHIROCO - HUSQVARNA

A Travaux votre

Intermarché

Route d'Espéroux
05 55 98 98 28
Fax 05 55 98 15 69
www.intermarche.com

L'association Haute Vézère Animation (H.V.A.) organise pour la 3ème fois une manifestation dans la zone d'activité de BUGEAT-VIAM route de Limoges sur 2 jours.

- Le 9 juillet à partir de 13H30 un concours de pétanque par équipes avec une consolante (engagement 5 euros par personne), à 20H00 début d'un Bal animé par le dynamique DJ ENJOY-NIGHT, habitué aux grosses animations sur Brive.

Une restauration et buvette seront en place à partir de 12H00

- Le 10 Juillet la course de motos comptera pour le championnat de ligue de motocross du Limousin, il y aura un enjeu sportif qui nous promet de belles bagarres sur la piste,

les catégories sont : 65/85cm3 de 7 à 11ans, 85cm3 de 12 à15 ans, mx2 (125 à 250cm3), mx1 les gros bras en plus de 250cm3, et une dernière catégorie sponsorisée par SCM le concessionnaire SUZUKI- HVA de BRIVE regroupant ses clients ainsi que les pilotes de motos d'enduros (homologuées pour la route), dont les locaux Alexandre DELAINE (Bugeat), Aurélien LUCAS et Nicolas QUIROGA (TARNAC) tous les trois membres de H.V.A.

5 catégories avec 3 manches chacune, soit 15 départs en ligne avec une herse de départ.

Les essais débiteront à 8H00, puis à 9H00 les essais chronos pour déterminer l'ordre d'entrée sur la grille de départ. Départ de la première course 10H30.

Quelques exposants prendront place dans les stands : pisciculture de Bugeat, Miel de Nespoux,

charcutier VACHER, marchand fruits et légumes Eymoutiers, tourtois, fromager....

Et avec la Buvette : les véritables frites Belges, grillades.....

En remerciant par avance la communauté de communes de Bugeat-Sornac, les mairies de Bugeat et de VIAM, Christophe PETIT (conseiller

départemental), M.BALLET (Député), la fédération de motos, la ligue régionale de motos, les commerçants partenaires, le SYMA89.

Pour toutes informations complémentaires :
06.15.20.15.64

LES AMIS DU PAYS DE BUGEAT (par le Président Yves PEREL)

C'est l'été, même si la couleur du ciel ne nous l'a dit que timidement ! C'est le moment pour les Amis du pays de Bugeat de proposer les activités de saison, centrées en 2016 sur les routes et les chemins en Limousin :

- une exposition du 8 au 13 août au « Magasin Mondoly »
 - une visite guidée : Chemins du quotidien dans notre bourg bugeacois à travers les siècles (11 août 10h ; départ de la Mairie)
 - une série de conférences au Foyer Rural toute l'après-midi du 11 août (15h-19h), où interviendront des conférenciers passionnés et passionnants:
 - o C Sobieniak (historienne, généalogiste) qui retracera, comme dans son formidable livre, la migration des limousins en Andalousie et l'épopée de la communauté corrézienne de Cadix aux XVIIème et XVIIIème siècles
 - o R Chanaud, (historien, écrivain), qui montrera combien nos ancêtres dès le Moyen-Age, circulaient intensément en Limousin
 - o MC Kiener, (historien, écrivain), qui décryptera les traces des paysages du quotidien à Bugeat, au XIX & XXème siècles
 - o L Casassus, (généalogiste, spécialistes des migrations), qui pourrait indiquer, dans un projet de jumelage avec un village andalou, le chemin du IIIème millénaire
 - grâce aux travaux entrepris et avec l'aimable autorisation de JP Gioux, le chemin de la fontaine Saint Pardoux sera de nouveau ouvert : il vous mènera à cette fontaine, réputée guérir les maladies des yeux, et à un magnifique pont de planches.
- Et n'oubliez-pas, un nouveau concours de flognardes est organisé ; préparez vos fourneaux, soyez créative et créatif et devenez le maître de la Flognarde 2016 !



Routes et Chemins des Limousins

Exposition (ancien magasin Mondoly): Chemins et routes du Pays de Bugeat
du 8 au 13 août 10-12 et 16-18, 10 août 10-12, 11 août 10-12, 12 août 10-12 et 16-18, vernissage le 11 août 10-12

Visite de Bugeat, aux XIXème & XXème siècles: les mutations d'un bourg. 11 août.10h Place de la Mairie

Conférences. 11 août foyer Rural 15h

- *La migration des limousins en Andalousie ; la communauté corrézienne de Cadix aux XVIIème et XVIIIème siècles. C Sobieniak*
- *Circuler au Moyen-Age : une histoire limousine. R Chanaud*
- *Les paysages du quotidien à Bugeat, XIX & XXème siècles. MC Kiener*
- *De Bugeat à l'Andalousie, chemin du IIIème millénaire. L Casassus*

Remise des récompenses « Concours de flognardes »
Le petit chœur de Bugeat sur le thème des chemins
Dédicace des auteurs

Département de l'Association : 20h. Inscription Office de tourisme

Concours de Flognarde.

Amis du Pays de Bugeat. Extrait du règlement 2016 :

- préparez une flognarde ou un clafoutis (tous fruits autorisés)
- apporter votre chef d'œuvre (au moins 2 parts) au Magasin Mondoly le 11 août 2016, entre 14h et 14h15
- remise des prix au cours des Conférences de la journée du goût, le 11 août entre 15 et 19h

La fête du plan d'eau de Bugeat du 18 juin.

La fête a commencé par un pique nique entre Bugeacois et Bugeacoises courageux et téméraires, prêts à affronter la pluie menaçante grâce aux chapiteaux préparés par l'équipe du Comité des Fêtes.

Puis s'en est suivi le traditionnel concours de pétanque. Malgré quelques averses, les joueurs courageux, de tous âges ont pu s'adonner à leur passion.

Pendant le concours de pétanque, des jeux ont été organisés : casse-boîtes à l'aveugle où petits et grands se sont amusés, course en sac pour les petits, tir à la corde pour petits et grands, démarrage en côte sans écraser l'oeuf derrière une roue de la voiture pour les grands, lancer d'oeuf sur l'herbe...

Enfin malgré le soleil timide qui a fini par se montrer, il a fallu tout remballer pour s'installer au Foyer Rural où un bal nous attendait. Malgré un peu de retard dans la cuisson des frites, dû au changement de lieu, nous avons pu goûter aux spécialités bouchères et charcutières locales grillées, saucisses, merguez, ventrèche ou andouillette aux oignons, avec un fond musical grâce au DJ Sono Flash Palomas.

Quand vers 21h le bal a été ouvert par les enfants présents, avant que jeunes et moins jeunes ne les rejoignent sur la piste de danse jusqu'à tôt le matin.

Seul le feu de St Jean n'aura pu être allumé en raison de la météo trop pluvieuse.

L'équipe du Comité des fêtes remercie toutes les personnes qui ont participé à la réussite de cette journée, bénévoles, participants aux diverses activités, aux grillades et au bal. Un moment agréable et dans la bonne humeur partagé finalement avec du soleil.

Merci aussi à tous et toutes pour les vélos qui animent les rues de Bugeat, petits ou grands, décorés ou fleuris... ou simplement accrochés.

Le Comité des fêtes a échangé les chars de la fête de 2015 contre d'autres et quelques chars nous

ont été donnés pour la fête de Bugeat des 13, 14 et 15 août prochains. Nous recherchons des remorques tractées de préférence. Mais il peut s'agir de remorques de tracteurs avec chauffeur, de remorques porte-voiture tractées ... Le papier crépon est à retirer auprès de Mr u Mme Magnaudeix pour tous ceux qui le souhaitent (tél.05.55.95.18.55)

Prochains rendez vous :

- le passage du Tour de France le 06 juillet entre 11h30 et 13h30 avec la venue de Bernard Hinault pour récompenser la meilleure madeleine bugeacoise (concours organisé par la Mairie).

- traditionnel bal gratuit le 13 juillet rue de la République (devant la Maison de Santé) avec Marcel Animation.

- marché festif de la Mairie le 21 juillet place de la Mairie où le Comité des fêtes participera pour les grillades et les frites et vous offrira une structure gonflable pour les enfants ainsi qu'un mime et son orgue de barbarie et un stand surprise des Ephémères.

- 13, 14 et 15 août : fête à Bugeat avec fête foraine les trois jours, concours de pêche, concours de pétanque, bal double piste avec les musiciens de Bernard Rual et le DJ Sono Flash Paloma, Charlie Toon, sculpteur de ballons et son vélo triporteur musical, et défilé de chars fleuris en musique avec les Pockitones, surprises pour petits et grands avant une retraite aux flambeaux au départ de la Place de la Mairie vers le Plan d'eau pour admirer le feu d'artifice offert par la Municipalité. Un cracheur de feu montrera ses talents avant le retour des flambeaux vers le centre bourg.

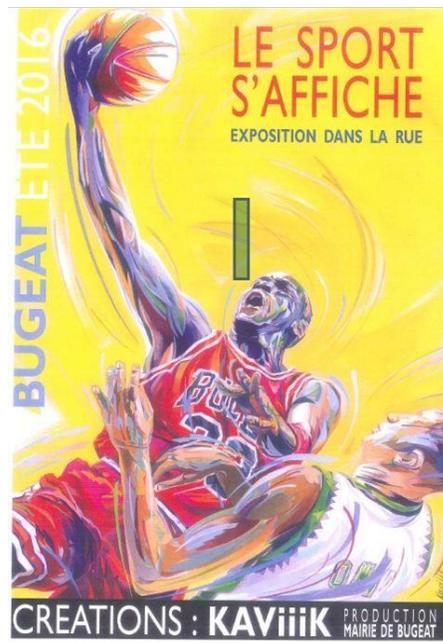
- 18 août : dès 18h exposition des photos des vélos fleuris et verre de l'amitié puis marché festif sur la Place du Foyer Rural où le Comité des fêtes vous réalisera vos grillades, vous proposera des frites et une buvette. Pour le plaisir des enfants, nous avons prévu une structure gonflable et un stand surprise des Ephémères.

Merci à tous ! Bel été 2016 !!



EXPOSITION DE PEINTURES SUR TOILES GRAND FORMAT

Pendant l'été, des façades seront décorées avec des peintures sur toile réalisées par l'artiste KAVIIC de Coudert, sur le thème du sport



COIN DETENTE

Cette édition ne comporte volontairement pas de coin humour
Le cœur n'y est pas

La disparition de notre copine Sylvie, membre très active de la commission de communication, ne nous met pas dans les conditions nécessaires

PROGRAMME DES FESTIVITES ESTIVALES 2016



N'oubliez pas d'informer l'Office de Tourisme de vos événements si vous voulez qu'ils figurent ici et sur leur site.

Bonnefond - Bugeat - Gourdon-Murat - Grandsaigne - Lestards - Pérols sur Vézère - Pradines - Saint-Merd-Les-Oussines - Tarnac - Toy-Viam - Viam

JUILLET et AOUT VISITES GUIDEES :

- **Moulin de Chadebec mardis 14h à 18h Moulin de Chadebec** 06 22 33 51 21
- **Clédats sur demande** 05 55 72 36 81
- **Eglise de Tarnac de 10h à 12h Juillet 21, 28 août 04, 11, 18, 25**
- **Le site gallo-romain les Cars : tous les jours de 14h à 19h**

EXPOSITION PHOTOGRAPHIES de Chris BOGAERTS

"Sources de Nature" à l'office de tourisme 01 juillet - 31 août

Juillet

02 RANDO CONCERT à CLEDAT

Organisé par le Foyer Rural de Bonnefond

☎ : 06 08 13 73 59 / 06 08 53 09 23

03 FETE LOCALE DE LESTARDS

Organisé par le Comité des Fêtes

☎ : 05 55 94 01 82

06 PASSAGE DU TOUR DE FRANCE à BUGEAT

06 BALADE AUTOUR DES CROIX DE LESTARDS à 15h rendez-vous à l'église

Organisé par le PNR de Millevaches

☎ : 05 55 95 18 68

07 GRIMPE DANS LES ARBRES à TARNAC de 14h à 17h au plan d'eau

Organisé par la SSN



☎ : 05 55 72 17 96

07 BALADE DECOUVERTE à BONNEFOND des plantes sauvages comestibles et toxiques de 14h à 17h

Organisé par le PNR de Millevaches

☎ : 05 55 95 18 68

08 BALADE DECOUVERTE à TOY-VIAM petite histoires dans la langue du pays de 14h - 17h Organisé par le PNR de Millevaches

☎ : 05 55 95 18 68

09 BRIC à BRAC DU SECOURS POPULAIRE à LESTARDS salle des fêtes

09 et 10 WEEK-END FESTIF zone artisanale BUGEAT-VIAM : Concours de pétanque, Bal

gratuit, courses de motos, championnat du Limousin... Organisé par HVA

☎ : 06 15 20 15 64

10 FETE ET VISITE DU MOULIN DU TRAVERS
Commune de GOURDON-MURAT Organisé par l'Association Le Moulin du Travers

☎ : 06 26 67 72 24

12 CONCERT "Hippocampe fou" C'est ma tournée à SAINT-MERD-LES-OUSSINES Salle polyvalente gratuit

13 BAL en extérieur à BUGEAT à partir de 19h devant la Maison de Santé

Organisé par le Comité des Fêtes

☎ : 07 82 05 78 9

14 CANOE KAYAK à TARNAC de 14h à 17h au plan d'eau

Organisé par la SSN

☎ : 05 55 72 17 96

14 SPECTACLE SUR LE SITE DES CARS et RANDONNEE en matinée

Organisé par la comcom Bugeat-Sornac et le Collectif de la Villa des Cars en Fête

☎ : 06 26 67 72 24

16 CONCERT DE GOSPEL à LESTARDS à 20h30 à l'église

Organisé par le Comité des fêtes

☎ : 05 55 94 01 82

17 FETE DES ROSES à CLEDAT

Organisé par Renaissance des vieilles pierres

☎ : 05 55 94 10 84

18 CONCERT "Facteurs chevaux" voix/guitare à l'église de BUGEAT 18h00 entrée libre

Organisé par la Mairie

☎ : 05 55 95 50 34

19 CANOE KAYAK à TARNAC de 14h à 17h au plan d'eau

Organisé par la SSN

☎ : 05 55 72 17 96

21 MARCHE DE PAYS à BUGEAT Place de la mairie à partir de 18h00

Organisé par le Comité des Fêtes

☎ : 06 13 04 69 96

21 FEU D'ARTIFICE à BUGEAT vers 22h00

Organisé par la Mairie

☎ : 05 55 95 50 34

22/23 BRIC à BRAC DU SECOURS POPULAIRE à BUGEAT au Foyer Rural

23 JOURNEE DU LIVRE à TARNAC dans la grange municipale

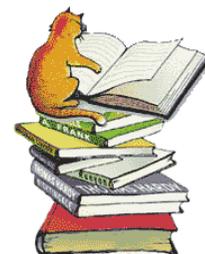
Organisé par L'ARHA

☎ : 05 55 95 48 19

23 FETE VOTIVE de GOURDON-MURAT Vide greniers

Organisé par le Foyer Intercommunal Gourdon-Pradines-Lestards

☎ : 05 55 94 01 46



24 (jusqu'au 07 août) EXPOSITION à VIAM "Caricatures, dessins de presse et d'humour" salle de la mairie

Organisé par les Gens de Viam

☎ : 05 55 95 66 22

24 CONCERT DE CHORALES REVOLUTIONNAIRES à TARNAC à 18h

Organisé par le Comité des Fêtes

☎ : 05 55 95 53 01

26 GRIMPE DANS LES ARBRES à TARNAC de 14h à 17h au plan d'eau

Organisé par la SSN

☎ : 05 55 72 17 96

28 BALADE EN CORREZE à PRADINES

Organisé par Le Conseil départemental et la Mairie

☎ : 05 55 94 01 06



29 SOIREE GRILLADE SUIVIE D'UN BAL à BONNEFOND à partir de 20h00

Organisé par Bonnefond Animation

☎ : 05 55 95 44 59 / 05 55 95 43 29

30 VIDE-GRENIERS à La Moratille, commune de VIAM

☎ : 06 50 73 33 63/ 05 55 95 26 60

30 AIRS D'OPERA à l'église de TARNAC par le ténor de l'opéra BASTILLE accompagné au piano à 20h30

Organisé par Lou Liadour

☎ : 05 55 95 83 44

30 FETE LOCALE et JOURNEE DES ASSOCIATIONS à BONNEFOND Concert, randonnée, repas champêtre

Organisé par le Foyer rural d'activités de Bonnefond

☎ : 06 08 13 73 59 / 06 08 53 09 23

31 FETE LOCALE de SAINT-MERD-LES-OUSSINES Vide-greniers...

Organisé par le Comité des fêtes

☎ : 05 55 95 41 04



Août

Jusqu'au 07 août EXPOSITION à VIAM "Caricatures, dessins de presse et d'humour" salle de la mairie

Organisé par les Gens de Viam

☎ : 05 55 95 66 22

02 BALADE EN CORREZE à SAINT-MERD-LES-OUSSINES

Organisé par Le Conseil départemental et la Mairie

☎ : 05 55 95 57 65

02 TIR A L'ARC à TARNAC de 14h à 17h au plan d'eau

Organisé par la SSN

☎ : 05 55 72 17 96

03 JOURNEE EN CREUSE

Organisé par L'ARHA

☎ : 05 55 95 48 19

05 CONCERT à CLEDAT à 17h00

Organisé par Renaissance des vieilles pierres

☎ : 05 55 94 10 84

05 CONCERT de Lord Rectangle au MAGASIN GENERAL à TARNAC à 21h

☎ : 05 55 95 40 87

Du 05 au 12 EXPOSITION dans la GRANGE COMMUNALE DE TARNAC

Vernissage le 05 à 18h Organisé par L'ARHA

☎ : 05 55 95 48 19

06 RALLYE TOURISTIQUE à LESTARDS

Organisé par le Comité des Fêtes

☎ : 05 55 94 01 82

07 BOURSE MULTI-COLLECTIONS à BUGEAT place du champ de foire et foyer rural

Organisé par CPCB

☎ : 06 51 12 78 67

07 VIDE-GRENIER à BUGEAT

Organisé par le Foyer Culturel Intercommunal de Bugeat

☎ : 05 55 95 67 00

07 FETE de GRANDSAIGNE à CLEDAT randonnée le matin, repas le soir

Organisé par le Comité des fêtes

☎ : 06 74 44 89 96

Du 07 au 13 EXPOSITION à BUGEAT Place de l'église "Magasin Mondoly"

Organisé par Les Amis du Pays de Bugeat

☎ : 06 70 70 77 29

09 CANOE KAYAK à TARNAC de 14h à 17h au plan d'eau

Organisé par la SSN

☎ : 05 55 72 17 96

10 PROJECTION SUR LA BOLIVIE à LESTARDS à 20h30 Salle des Fêtes

Organisé par le Comité des Fêtes

☎ : 05 55 94 01 82/06 83 86 43 42

11 JOURNEE DU GOUT à BUGEAT au Foyer Rural 10h Visite guidée 15h-19h conférences

Organisé par Les Amis du Pays de Bugeat

☎ : 06 70 70 77 29

11 GRIMPE DANS LES ARBRES à TARNAC de 14h à 17h au plan d'eau

Organisé par la SSN

☎ : 05 55 72 17 96

11 CONCERT à L'EGLISE de PEROLS SUR VEZERE Voix/Guitare

Organisé par le Comité des fêtes

☎ : 06 70 70 91 95

Du 12 au 15 FETE DE BUGEAT : Forains, animations...

- samedi 13 : concours de pêche et de pétanque au plan d'eau

- dimanche 14 : défilé de chars, apéro concert...

Organisé par le Comité des fêtes

☎ : 06 16 51 84 87

12 CONCERT "DUO CZARDAS" à l'église de TARNAC à 21h00

Organisé par L'ARHA

☎ : 05 55 95 48 19

12 BALADE et PIQUE-NIQUE

Organisé par le Foyer Intercommunal Gourdon-Pradines-Lestards

☎ : 06 78 97 34 61

15 CONCERT CLASSIQUE à BUGEAT à l'église 18h00 ténor/piano



Organisé par la Mairie

☎ : 05 55 95 50 34

15 FEU D'ARTIFICE à BUGEAT vers 22h00

Organisé par la Mairie

☎ : 05 55 95 50 34

Date à confirmer NUIT DES ETOILES à CHADEBEC à 21h

Organisé par le Foyer rural d'activités de Bonnefond

☎ : 06 08 13 73 59 / 06 08 53 09 23

16 CANOE KAYAK à TARNAC de 14h à 17h au plan d'eau

Organisé par la SSN

☎ : 05 55 72 17 96

18 VTT à TARNAC de 14h à 17h au plan d'eau

Organisé par la SSN

☎ : 05 55 72 17 96

18 MARCHÉ DE PAYS à BUGEAT à partir de 18h00

Organisé par la Mairie

☎ : 05 55 95 50 34

19 DECOUVERTE de la Tourbière du Longeyroux au crépuscule de 20h à 22h

Organisé par le PNR de Millevaches

☎ : 06 10 89 15 91

20 CONCOURS DE BELOTE à LESTARDS 20h30

Organisé par le Comité des Fêtes de Lestards

☎ : 05 55 94 01 82

21 FETE DE PEROLS SUR VEZERE Vide-greniers, défilés de chars, animations, apéro concert, bal

Organisé par le Comité des fêtes

☎ : 06 80 36 42 00

23 CONFERENCE ET CONCERT DE CHANT POLYPHONIQUE OCCITAN à TARNAC

Organisé par Lou Liadour

☎ : 05 55 95 83 44

28 BALADE EN CORREZE à BUGEAT

Organisé par Le Conseil Départemental et les Cent Pas

☎ : 06 71 23 15 46



27 CONCOURS DE BELOTE ESTIVALE à BONNEFOND

Organisé par Bonnefond Animation

☎ : 05 55 95 44 56 / 05 55 95 43 2

27/28 FETE DE TARNAC

Organisé par le Comité des fêtes

☎ : 05 55 95 53 01

SEPTEMBRE

02/03/04 RANDONNEE dans le SAUMUROIS

Organisé par les Cent Pas

☎ : 06 71 23 15 46

03 COMICE AGRICOLE à BUGEAT

10 CONCOURS DE BELOTE à PRADINES à 20h30

Organisé par le Foyer Intercommunal Gourdon-Pradines-Lestards

☎ : 06 78 97 34 61

10 FETE D'AUTOMNE à SAINT-MERD-LES - OUSSINES à 12h00

Organisé par le Comité des Fêtes

☎ : 05 55 95 41 04

17 RENCONTRE TAROT à LESTARDS à 20h00
Salle des fêtes



Association en cours de création

☎ : 06 46 22 13 86

☎ : 06 22 33 51 21

17/18 JOURNEES DU PATRIMOINE à Clédats, Chadebec, Tarnac

INFORMATIONS PRATIQUES

Services

Mairie de Bugeat

ouverture du lundi au vendredi de 10h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 *Point multimedia, wifi, photocopies*

Site : <http://www.bugeat.fr>

Tel : 05.55.95.50.34 Email mairie@bugeat.fr

Office de tourisme *Point multimedia, photocopies*

Septembre à Juin : le lundi de 14h-17h, du mardi au vendredi de 9h-12h00/14h-17h, le samedi de 9h-12h.

Juillet et Août : du lundi au samedi de 9h-12h00/15h30-18h30, dimanche de 10h-12h

<http://www.bugeat-sornac.fr/> 05 55 95 18 68 / 06 42 62 62 72

officedetourismebugeat@orange.fr

La Poste

ouverture du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30 et le samedi de 9h à 12h Tel : 05 55 95 50 00

Gare SNCF

Les mardis et jeudis de 11h30 à 13h et de 14h à 18h15 sauf jours fériés Tel : 05.55.95.50.31 ou 3635

Horaires également disponibles à l'office de tourisme

Trésor public : 05.55.95.50.39

8h30/12h30 du lundi au vendredi

Conseil Régional du limousin

Site : <http://www.regionlimousin.fr/> Tel : 05.55.45.19.00

Conseil Général de la Corrèze

Site : <http://www.cg19.fr> Tel : 05 55 93 70 00

Communauté de Communes Bugeat-Sornac

Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Site : <http://www.millevachesaucoeur.com> Tel : 05 55 95 18 29

SIRTOM de Treignac

Tel : 05-19-67-01-02

courriel : sirtom-de-treignac@orange.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat

Lundi : 9h-12h / 13h30-17h30 - Mardi : 9h-12h - Mercredi :

Fermé - Jeudi : 9h-12h - Vendredi : 9h-12h / 13h30-17h30

Horaires d'ouverture déchèterie de BUGEAT 05.55.95.50.34

Mardi 9h à 12h et 14h à 18h, Vendredi de 9h à 12h et 14h à 18h

Samedi matin de 9h à 12h

3 Points d'apport volontaire pour le tri sélectif

rue de la Ganette, rue de Millevaches, près de l'école

CRÉDIT AGRICOLE : 05.55.46.19.80

Mardi, mercredi, vendredi 8h30-12h / 13h30-18h

Jeudi 8h30-12h / 15h-18h Samedi 9h-12h30

Foires :

2^{ème} et 4^{ème} jeudis du mois

Santé et social

MEDECINS:

Docteur BUCHON : **05.55.95.55.09**

Docteur NOUAILLES : **05.55.95.52.78**

VÉTÉRINAIRE :

Docteur DIRSON : **05.55.95.50.50**

MAISON DE RETRAITE : 05.55.95.52.65

PHARMACIE : Monsieur Antoine PRIOUX : **05.55.95.50.14**

Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h, et le samedi de 9h à 12h30. Plus le samedi de 14h30 à 19h les jours de garde et en période estivale

INFIRMIERES MSA : 05.55.95.50.07 (Mutualité Sociale Agricole) 25 rue de la République(maison de santé)

Permanence lundi au vendredi de 15h30 à 16h30 sauf fériés

CHIRURGIEN DENTISTE :

Madame BASSET: **05.55.95.41.42**

KINÉSITHÉRAPEUTE : Monsieur BOINET : **05.55.95.45.21**

SERVICE SOCIAL DÉPARTEMENTAL : Madame CLEMENT

05.55.95.54.81 à BUGEAT le mardi de 9H30 à 11H

Rue de l'étang des saules

05.55.95.26.70 à MEYMAC

PORTAGE DES REPAS À DOMICILE : 05.55.95.67.40

INSTANCE de COORDINATION de l'AUTONOMIE

Rue de l'étang des saules

Permanences du lundi au vendredi de 9h à 12h30

Visites à domicile lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h à 17h

05 55 72 36 58 fax **05 55 46 11 97**

Email pointinfo.bugeatsornac@wanadoo.fr

TAXI/AMBULANCE :

Maison REGAUDIE : **05.55.95.54.29**

Sécurité

GENDARMERIE : 17 Tel : 05 55 94 60 01